Notre-Dame de Paris : malgré la polémique et l’opposition de la Commission du patrimoine… des vitraux de Viollet-le-Duc, épargnés par l’incendie, vont bien être remplacés par des “contemporains”, conformément à la volonté d’Emmanuel Macron (MàJ)

15/06/2025 à 17h14



15/06/2025

La commission nationale du patrimoine et de l’architecture (CNPA), opposée au projet de vitraux contemporains pour la cathédrale Notre-Dame de Paris, a “pris acte” de la volonté de l’exécutif de poursuivre le projet mais ne l’a pas “validé”, a clarifié le ministère de la Culture auprès de l’AFP samedi. (…)

BFMTV

(Merci à LeTocsin.)

> *#VitrauxNotreDame : la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture (CNPA) a émis à l'unanimité le vœu de :*
> *▯ la restauration des vitraux de Viollet-le-Duc dès qu'ils seront déposés ;*
> *▯ leur exposition dans un lieu dédié.*
>
> *J'y veillerai.*
>
> *— Rachida Dati ▯ (@datirachida) June 12, 2025*

> *François Pinault, Assa Traoré, migrants… qui est Claire Tabouret, l'artiste choisie par Macron et l'Archevêque de Paris pour remplacer les vitraux de Notre-Dame de Paris pourtant épargnés par l'incendie ?*

26/01/2025

Antoine-Marie Préaut, ancien chef du service de la conservation régionale des monuments historiques, ayant participé au sauvetage des œuvres de la cathédrale lors de son l'incendie, conditionne la réception de sa distinction au maintien des baies actuelles. […]

Une longue liste de personnalités ayant œuvré pour Notre-Dame de Paris a été établie pour recevoir l'Ordre du Mérite ou de la Légion d'Honneur. […]

En dehors d'Antoine-Marie Préaut, personne ne semble s'en

offusquer – sauf pour dire que d'autres, peut-être, auraient également pu en être. Ce mérite, c'est celui «*des dizaines de professionnels architectes, conservateurs, techniciens, scientifiques, compagnons, entrepreneurs, agents de la Préfecture, du C2RMF, du LRMH, du Louvre, du Mobilier national, de la DRAC (qui) ont accepté de bouleverser leur quotidien et d'associer leurs connaissances tout autant que leurs compétences pour faire en sorte que Notre-Dame ne subisse pas d'autres pertes ou dommages que ceux causés par l'incendie »,* rappelle Antoine-Marie Préaut, dans son message.

Mais le courroux de l'inspecteur général se centre sur l'affaire de la commande de vitraux contemporains faite par la présidence de la république et l'archevêché de Paris. Avant Noël, l'artiste Claire Tabouret a été chargée de créer six grandes baies pour les six chapelles sud de la cathédrale. Son travail remplacera des vitraux créés par Eugène Viollet le Duc, et épargnés par l'incendie. […]

Près de 275 000 personnes ont signé une pétition contre les vitraux contemporains. L'association de défense du patrimoine, Sites et Monuments, s'est dit de son côté prête à déposer un recours devant le tribunal administratif de Paris pour bloquer leur installation.

Le Figaro

04/09/2024

Contre toute attente, ce projet que l'on croyait en suspens refait surface. (…) Au moment où on l'attendait le moins, Emmanuel Macron persiste et signe. Tout en étant empêtré dans sa recherche d'un premier ministre, le président de la République a trouvé le temps de demander à sa ministre de la Culture démissionnaire de remettre sur la table le sujet d'une

commande de vitraux contemporains pour Notre-Dame.

Selon nos informations, Rachida Dati doit publier ce mercredi un communiqué dévoilant huit binômes artistes/vitraillistes, capables de relever le défi de créer six grandes baies pour la cathédrale. (…)

Le Figaro

> *Craignant une polémique alors que nous étions en pleines élections législatives.… le gouvernement avait choisi de ne pas communiquer sur l'avancée du projet. Maintenant il refait surface (MàJ) https://t.co/s5J5Y8yior pic.twitter.com/XMFDhrehPy*
>
> *— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) September 4, 2024*

11/07/2024

Des vitraux contemporains orneront-ils les fenêtres de Notre-Dame de Paris ? Ce projet avait été annoncé par Emmanuel Macron début décembre 2023, mais avait très rapidement provoqué une levée de boucliers dans le domaine de l'art. Dans la foulée, **une pétition lancée par le site La Tribune de l'art, sur Change.org – et qui recueille aujourd'hui plus de 141 000 signatures** – avait trouvé écho auprès des amoureux du travail de Viollet-le-Duc. « Les vitraux n'avaient pas été touchés par l'incendie et sont classés monument historique au même titre que le monument », plaidait l'auteur de la pétition, Didier Rykner.

Les membres de la CNPA se sont également appuyés sur des rapports rédigés par l'inspection générale des monuments

historiques et de l'historien de l'art Alexandre Gady. Selon nos confrères, ces rapports se basent sur plusieurs principes contenus dans la Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments, également appelée Charte de Venise. Elle recommande de ne pas détruire des éléments classés monument historique pour les remplacer par des éléments contemporains. **Le vote de la CNPA n'est certes que consultatif, mais il pourrait jeter un coup aux velléités du ministère de la Culture**.

Défenseur du projet dans un premier temps, Monseigneur Ulrich, l'archevêque de Paris, avait pris ses distances avec ce projet. **Le Figaro indique même que la ministre de la Culture, Rachida Dati, avait sélectionné cinq candidats parmi les artistes intéressés par la création de ces vitraux, mais le choix réalisé dans l'entre-deux tours des législatives, n'avait pas été rendu public**. Le prototype devait être présenté pour la réouverture de la cathédrale le 8 décembre prochain. Ce veto du CNPA, ainsi que le futur changement de gouvernement, pourraient avoir raison du projet.

Le JDD

12/12/23

Mise en ligne ce week-end par le site La Tribune de l'art, une pétition dénonçant *«un manque d'égard pour le code du patrimoine»* et pour la cathédrale, a déjà rassemblé plus de 6000 signatures. *«Peu après l'incendie, des menaces avaient pesé sur les vitraux qui n'avaient pas été touchés par l'incendie et qui sont classés monument historique au même titre que le monument»,* explique l'instigateur de la pétition, Didier Rykner.

(…)

Le président de la République et l'archevêque de Paris vont donc devoir essayer de convaincre et d'entraîner derrière eux. À commencer par les membres de la fameuse commission, gardiens du temple patrimonial. La partie est loin d'être gagnée, alors que l'avancée du chantier est aujourd'hui un symbole de concorde et de succès. *«Depuis 2020, on croyait l'affaire apaisée»,* se désole l'historien de l'architecture et membre de la CNPA, Alexandre Gady, pour qui l'annonce présidentielle autour des vitraux n'est *«ni utile, ni urgente, ni nécessaire».*

Le Figaro / La pétition

8/12/23

> *Emmanuel Macron annonce "un concours ouvert aux artistes" pour créer six vitraux contemporains pour Notre-Dame pic.twitter.com/IZ7lVQN6dl*
>
> *— BFMTV (@BFMTV) December 8, 2023*

« *Nous tenons les délais* », en vue d'une réouverture au culte et au public de la cathédrale Notre-Dame de Paris, prévue dans un an jour pour jour, a déclaré Emmanuel Macron lors d'une visite du chantier, vendredi 8 décembre. Pour l'occasion, il a annoncé le lancement d'un concours pour la réalisation de « *six vitraux* » contemporains qui porteront « *la marque du XXI^{e} siècle* » dans la cathédrale reconstruite, ainsi que la création prochaine d'un « *Musée de l'œuvre de Notre-Dame* » dans les locaux voisins de l'Hôtel-Dieu. (…)

Dans une lettre envoyée cette semaine, M^gr^ Laurent Ulrich, archevêque de Paris, lui avait confirmé son *« souhait »* de voir l'Etat commander *« une série de six vitraux pour les chapelles latérales sud de la nef »*. *« J'y souscris pleinement »*, a répondu vendredi le président. *« C'est avec mon plein accord que nous allons lancer un concours qui permettra aux artistes contemporains de soumettre, sur la base d'une commande qui va être passée, une œuvre figurative »*, a-t-il ajouté, avant de faire valoir : *« Le siècle qui est le nôtre aura sa place au milieu de plusieurs autres qui figurent dans les œuvres de cette cathédrale. »* (…)

Le Monde

En lien :

- *François Pinault, Assa Traoré, migrants… qui est Claire Tabouret, l'artiste choisie par Macron et l'Archevêque de Paris pour remplacer les vitraux de Notre-Dame de Paris pourtant épargnés par l'incendie ?*